« Vos initiatives »

**Appel à candidature 2023**

**Pour l’édition 2023 des Rencontres Annuelles des Cadres, la FHF propose de valoriser des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ayant mis en œuvre des actions innovantes.**

**Un appel à candidature est lancé sur les thématiques phares des RAC.**

Cinq communications seront retenues pour une présentation orale en séance de 10 minutes maximum.

Toutes les propositions de communication doivent impérativement s’inscrire dans l’une des approches thématiques du séminaire et proposer des éléments de réflexion sur les enjeux et perspectives d’évolution à l’hôpital au regard d’une expérimentation, d’un projet mené ou d’une étude documentée.

Le conseil scientifique des RAC sélectionnera les propositions au regard des critères de qualité et d’innovation des communications proposées.

Tous les établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux peuvent participer en déposant un dossier de candidature **jusqu’au 27 janvier 2023.**

par e-mail à [evenements@fhf.fr](mailto:evenements@fhf.fr)

*Pour plus d’informations : FHF Evénements - 01 44 06 85 26*

**OBJECTIF**

Cet appel à candidature récompense et met en valeur des actions innovantes des établissements. Tous les établissements publics sanitaires, sociaux et médico-sociaux peuvent y participer.

Il permet de :

* Valoriser le travail de vos équipes et faire connaitre vos initiatives,
* Promouvoir votre établissement,
* Diffuser vos initiatives auprès des autres établissements et permettre ainsi de progresser collectivement,
* Être distingué par la FHF.

**TYPES D’ACTION**

Les établissements peuvent candidater pour des actions, des pratiques, des initiatives ou des outils particulièrement innovants concernant le management par les cadres dans les établissements de santé et médico-sociaux.

Le thème est laissé à votre libre choix dans le cadre des thématiques générales des Rencontres et notamment du fil rouge de cette édition 2023 : *« Comment manager dans un environnement en transition ? »*.

**SÉLECTION DES CANDIDATURES**

La sélection se fera par les membres du comité scientifique composé majoritairement de professionnels des établissements de santé (ANCIM, AFDS, Conférence des coordonnateurs de soins, le CHI de Poissy-St Germain) à partir des critères d’évaluation suivants :

* Une méthodologie développée de façon claire,
* Le caractère innovant du projet,
* Un calendrier d’actions qui démontre que le projet est passé au stade opérationnel,
* L’évaluation de ses résultats et les indicateurs utilisés,
* L’intérêt pour le service public hospitalier,
* Le caractère transposable du projet à d’autres établissements,
* Le travail d’équipe nécessaire à l’élaboration et à la mise en œuvre du projet.

Une présentation de 10 minutes maximum en séance plénière aura lieu le 22 mars 2023 de 11h30 à 12h45 à Paris. Le format de cette présentation est laissé à votre libre créativité : slides, vidéo, saynète…

L’objectif est de présenter votre projet : contexte, objectifs, moyens mis en œuvre et résultats.

Le(s) présentateur(s) du projet devra être inscrit aux Rencontres Annuelles des Cadres.

Les projets feront l’objet d’une promotion dans les supports de communication de la FHF. Nous pourrons également vous demander la rédaction d’un article pour présenter votre projet, qui sera publié dans le cahier Techniques Hospitalières de la Revue Hospitalière de France.

**Vos initiatives »**

**Dossier de candidature 2023**

**FICHE DÉTAILLÉE**

**Etablissement**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de l’établissement** |  |
| **Service** |  |
| **Adresse** |  |
| **Code postal** |  |
| **Ville** |  |
| **Personne référente** |  |
| **Fonction** |  |
| **Tél.** |  |
| **E-mail** |  |

**Intervenant (s) – 2 maximum**

**Pour chacun, précisez la civilité, le prénom, le nom, la fonction et les coordonnées téléphoniques et mail :**

**Domaine(s)**

**Titre**

**Résumé (maximum 10 lignes) :**

**Contexte et objectifs**

**Description du projet, actions réalisées et calendrier**

**Méthode adoptée : association des différents acteurs, instances…**

**Résultats obtenus et modalités d’évaluation : organisationnel, financier, impact pour les agents et les patients**

J'autorise la publication de la fiche « résumé » dans les différents supports de communication de la FHF (site internet de la FHF ou de FHF Evènements, réseaux sociaux…).

**Date et signature du chef d’établissement**